

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne
Membres
afférents au Conseil : 27
en exercice : 24
ayant pris part à la délibération : 22
Date de convocation : 22 juin 2018
Date d'affichage : 23 juin 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JOUARRE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU 29 juin 2018

Président : Monsieur VALLÉE Fabien

Etaient présents : Philippe GAUTHERON – Carine DENOGENT – Boris SARRAUTE – Gérald GABORIEAU – Henri DELESTRET – Thierry CAUSIN – Nathalie POULAIN – Gwénaëlle LEMÉE – Christelle MAHÉ – Jean-Luc MONDAT – Véronique SALLER – Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET – Marc LAURENT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Ludwig KINDELBERGER a donné pouvoir à Gwénaëlle LEMÉE
Katiana REBEL a donné pouvoir à Gérald GABORIEAU
Stéphane POCHET a donné pouvoir à Philippe GAUTHERON
Sandra MEUNIER a donné pouvoir à Nathalie POULAIN

Absents : Élisabeth DIEU - Carole GUILLOT

Secrétaire de séance : Véronique SALLER

DÉLIBÉRATION 2018-048 : CRÉATION ET SUPPRESSION DE POSTE

Comme tous les ans, certains agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade, au choix par voie d'inscription à un tableau annuel d'avancement, établi après avis de la commission administrative paritaire, par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle des agents ou par voie d'inscription à un tableau annuel d'avancement, établi après avis de la commission administrative paritaire, après une sélection par voie d'examen professionnel ou concours.

Considérant que le dernier tableau des effectifs du personnel communal a été adopté en séance du conseil municipal le 25 janvier 2018,

Considérant le tableau d'avancement de grade pour l'année 2018,

Le Maire propose la création de 3 postes de la façon suivante :

- 1 poste d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet, filière administrative
Ancien effectif : 2 Nouvel effectif : 3
- 1 poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps complet, filière sanitaire et sociale
Ancien effectif : 0 Nouvel effectif : 1
- 1 poste d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe, filière animation
Ancien effectif : 0 Nouvel effectif : 1

Le Maire propose la suppression de :

- 2 postes d'Adjoint technique à temps complet, filière technique
Ancien effectif : 11 Nouvel effectif : 9
- 2 postes d'Adjoint administratif à temps complet, filière administrative
Ancien effectif : 3 Nouvel effectif : 1
- 1 poste d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet, filière administrative
Ancien effectif : 5 Nouvel effectif : 4
- 1 poste de Gardien-Brigadier à temps complet, filière police
Ancien effectif : 2 Nouvel effectif : 1
- 3 postes de contrat-aidé (CUI – CAE – Contrat d'Avenir)
Ancien effectif : 5 Nouvel effectif : 2

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité

ADOpte les modifications du tableau des emplois, de la manière suivante, à compter du 1^{er} juillet 2018

Création de :

Envoyé en préfecture le 09/07/2018

Reçu en préfecture le 09/07/2018

Affiché le



ID : 077-217702380-20180709-2018048-DE

1 poste d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet, filière administrative
Ancien effectif : 2 Nouvel effectif : 3
Création de 1 poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps complet, filière sanitaire et sociale
Ancien effectif : 0 Nouvel effectif : 1
Création de 1 poste d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe, filière animation
Ancien effectif : 0 Nouvel effectif : 1

Suppression de :

2 postes d'Adjoint technique à temps complet, filière technique
Ancien effectif : 11 Nouvel effectif : 9
Suppression de 2 postes d'Adjoint administratif à temps complet, filière administrative
Ancien effectif : 3 Nouvel effectif : 1
Suppression de 1 poste d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet, filière administrative
Ancien effectif : 5 Nouvel effectif : 4
Suppression de 1 poste de Gardien-Brigadier à temps complet, filière police municipale
Ancien effectif : 2 Nouvel effectif : 1
Suppression de 3 postes de contrat-aidé (CUI – CAE – Contrat d'Avenir)
Ancien effectif : 5 Nouvel effectif : 2

OUVRE les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges, des postes ouverts.

Fait les jours, mois et an que dessus
et ont signé au registre les membres présents
POUR EXTRAIT CONFORME
A Jouarre, le 04 juillet 2018
Le Maire,
Fabien VALLEE

